



LÉGISLATION

Les autocollants CH sont obligatoires à l'étranger

L'automobiliste qui aurait omis de coller «CH» sur sa voiture risque une amende qui peut atteindre les 295 euros. **PAGE 6**

DK

RÉGION

NYON Alors que la dernière étape des travaux du gymnase va débiter, le directeur de l'Ecole professionnelle souhaite retarder l'arrivée de ses élèves.

Les apprentis déménageront plus tard

RODOLPHE HAENER
rhaener@lacote.ch

La dernière étape de la construction de l'extension du gymnase de Nyon est à bout touchant. En effet, la Ville met ce jour à l'enquête, jusqu'au 6 juin, la construction des deux derniers bâtiments. Le premier d'entre eux, le long des voies CFF, abritera deux salles de gymnastique. Tandis que le second sera dédié aux vestiaires. Avec une particularité: il faudra créer un passage sous-voie pour relier ces nouveaux bâtiments aux autres, et éviter ainsi la voie de chemin de fer Nyon-Eysins, destinée au transport de marchandises. Les travaux, estimés à 14 millions de francs, pourraient débiter dès l'été. Car l'objectif est clair: pour la rentrée (août) 2014, tout doit être prêt pour accueillir les quelque 1500 gymnasiens et 500 apprentis de l'Ecole professionnelle commerciale (EPCN), qui quittera définitivement ses quartiers de la rue du Collège.

Les apprentis à l'automne

Sauf que, si les gymnasiens seront bien présents en août 2014, rien n'est moins sûr pour les apprentis. «Nous souhaiterions, dans l'idéal, n'emménager qu'à l'automne 2014, pendant les vacances», explique Gérard Marquis, directeur de l'EPCN. La raison est simple: les contrats d'apprentissage démarrent souvent au moins d'août. «Dès lors, il nous est difficile de connaître nos effectifs avant l'été. Et nous ne voulons pas prendre de risque pour le lancement de l'année scolaire», poursuit Gérard Marquis. Aussi, un déménagement en octobre ne poserait pas de problèmes à l'EPCN techniquement, à en

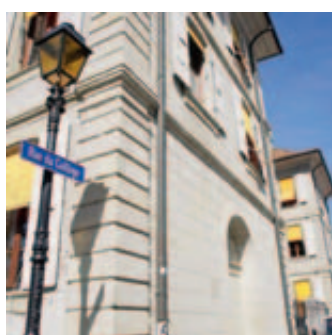


La première partie de l'extension du gymnase à peine terminée (ici en arrière-fond), voilà que la construction des salles de gymnastique se dessine. Ces nouvelles constructions prendront la place de l'actuel parking des Ruettes et seront livrées pour la rentrée 2014. AUDREY PIGUET

croire le directeur. Qui se réjouit par ailleurs de quitter la rue du Collège, non pour le vénérable bâtiment historique, mais bien à cause des Portakabin. «Ces modules sont dans un tel état... Il y a des soucis d'infiltration, des fissures. Mais le Canton ne veut rien faire avant notre déménagement.» Pour lui, aucun doute sur l'avenir de ces modules provisoires: ils finiront à la casse. Sentiment partagé par le syndic Daniel Rossellat: «C'est du provisoire qui a trop duré.»

Autres locaux, privés ceux-ci, qui seront abandonnés par l'EPCN: les trois classes de la Grand-Rue, où les cours d'informatique sont donnés. ○

Que faire du «vieux» collège?



L'EPCN de Nyon. ARCHIVES LA CÔTE

Propriété de la commune de Nyon, le collège qui abrite aujourd'hui l'EPCN sera libéré au plus tard à l'automne 2014. Mais que deviendra-t-il à terme? «Je ne veux pas de boîte à fantôme», clame d'entrée le syndic de Nyon Daniel Rossellat. Qui, pour éviter toutes spéculations, explique que «les affaires sociales et scolaires auront la priorité.» Exit donc les rumeurs faisant de ce bâtiment une «maison des associations». Pour être plus clair encore, le «vieux» collège devrait servir de repli lors de la réorganisation des écoles. «Il y a des rénovations d'écoles à venir à Nyon. Dans un premier temps, le collège pourrait permettre des solutions de relogement.» D'autant plus que la démographie continue sa poussée et que les nouvelles exigences cantonales en matière d'enseignement (Harmos) vont nécessiter des ajustements dès l'an prochain. Dans un deuxième temps, ce même collège devrait donc être destiné définitivement «au scolaire ou au parascolaire», poursuit le syndic. ○

CHAVANNES-DES-BOIS

Nouvel éco-point

Vu le démarrage du chantier du nouveau bâtiment communal, l'éco-point existant sur le site a été déplacé. «Nous avons créé une petite déchetterie provisoire, à la sortie du village côté Commugny, en attendant le projet intercommunal avec les communes de Tannay et de Commugny, qui se fera sur le territoire de Commugny», explique le syndic Stephan Comminot qui complète avec satisfaction que l'offre de cet éco-point a été augmentée pour les citoyens. «Nous avons un retour très positif des habitants.» ○ MLB

TANNAY

Opposition admise par la commune

Victor von Wartburg, président de l'association Rives Publiques, affiche un large sourire au sujet de l'affaire de la fameuse clôture en treillis métallique qui empêche l'accès au bord du lac à Tannay. La commune a informé la dite association que leur opposition était admise. «Pour l'instant rien ne change. En décembre 2012, comme il s'agissait d'une clôture non autorisée et déjà construite, la commune avait ordonné la destruction de cette barrière dans un délai de deux mois. Etant donné une opposition qui a été déposée au nom des propriétaires, nous sommes dans l'attente de la décision du tribunal et la barrière reste», explique le syndic Serge Schmidt. ○ MLB

BOGIS-BOSSEY

Travaux à la route des Coudres

Jusqu'au mois de juin, des travaux sont en cours à la route des Coudres. La conduite des eaux usées va passer sous l'autoroute et rejoindre le réseau des eaux usées de la commune de Founex, au niveau de l'Ecole Internationale à la Chataigneriaz. ○ MLB

PUBLICITÉ

SIGNY KIDS SHOWS

Festival d'animations gratuites

Tous les mercredis, vendredis et samedis

15 thématiques pour petits et grands

programme sur www.signycentre.ch

WWW

1200 PLACES GRATUITES
FACILE D'ACCES ET SANS ATTENTE

Lundi: 9h - 19h • Vendredi: nocturne 9h - 21h • Samedi: 9h - 18h • Hypermarché Coop: tous les jours à 8h30